

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 118

29/08/2024



Mairie d'Asson, 20 place Saint-Martin, 64800 ASSON - Tél. : 05 59 71 02 65
Mail : info@asson.fr / Site Internet : www.asson.fr / Facebook : www.facebook.com/assonvillage

SÉANCE DU 29 AOUT 2024

Nomination du coordonnateur communal pour le Recensement de la Population 2025 :

adopté à l'unanimité

La commune d'Asson est concernée par le prochain recensement de la population qui se déroulera entre le 16 janvier au 15 février 2025. Le Conseil Municipal doit nommer un coordonnateur communal chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes : il s'agira de Madame Delphine CRISTOBAL qui devra coordonner le travail des agents recenseurs qui seront recrutés pour l'occasion.

Les personnes intéressées par ces missions peuvent d'ores et déjà déposer leur candidature en mairie.

Cession d'un bien communal : *adopté à 14 voix pour et 3 contre*

Suite à la fermeture de l'école du Pont Latapie, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance plénière, le 28 octobre 2023, pour visiter les lieux et mener une réflexion sur l'avenir des locaux. Après analyse des différentes options, le conseil municipal, après en avoir largement débattu, a décidé de mettre en vente l'ensemble du bâtiment et du terrain dont la surface totale est de 3190 m² (ancienne école + logement T4 de 97 m² + cour et prairie). En effet, l'actuelle école primaire d'Asson située au centre du village dispose de locaux suffisants pour accueillir dans de bonnes conditions tous les enfants du village, même en cas d'augmentation importante du nombre d'élèves dans les années à venir. De plus, la commune n'ayant pas identifié de projet, à court ou moyen terme, elle va faire évaluer le bien afin de le mettre en vente. Les personnes potentiellement intéressées pour cette acquisition peuvent d'ores et déjà prendre contact avec la mairie.

Les délibérations sont disponibles après chaque conseil sur le site : <https://asson.fr/municipalite-asson/conseil-municipal/deliberations>

A vos agendas...

- Samedi 7 septembre 2024 (9h - 13h) : Forum des Associations, gymnase A. Pourtau de NAY
- Dimanche 8 septembre 2024 : « Fête du SPORT en famille », organisée par la CCPN, à Bordes, 10h-12h30 à 14h-17h30 (gratuit)
- Samedi 14 septembre 2024 : **matches de hand à 19h** (N2F contre Narbonne) et **21h** (N2G contre Roc Aveyron), **salle Jean Labarrère**
- 21 et 22 septembre 2024 : **Triathlon de BAUDREIX Soulor - Aubisque** (La Tribu 64)
- Lundi 30 septembre 2024 : **don du sang**
- Mercredi 2 octobre 2024 à 20h : **réunion publique** organisée par PYREN'EAU, en mairie d'Asson

Partage de la Taxe d'aménagement avec la CCPN : *adopté à l'unanimité*

Dans le cadre du Pacte Fiscal et Financier, la Communauté de Communes du Pays de Nay a voté un partage de la taxe d'aménagement avec ses communes membres en ce qui concerne les zones artisanales et industrielles dans la mesure où c'est la CCPN qui en assure la compétence. Cela concernera pour Asson la zone artisanale de la Croix de Mauguem et ce, pour les permis déposés après le 1^{er} janvier 2025. Concrètement, la commune d'Asson reversera à la CCPN 80% de la part communale de cet impôt qui, rappelons-le est dû pour toute création de plancher supérieure à 5 m² et de plus d'1,80 m de hauteur.

Création de 2 emplois non permanents à temps non complet : *adopté à l'unanimité*

Afin de permettre le remplacement d'agents momentanément absents, le conseil municipal valide à l'unanimité la création de 2 emplois non permanents, l'un de 25/35^{ème} pour le périscolaire (garderie, cantine, ménage) et l'autre de 20/35^{ème} pour le ménage et l'entretien des bâtiments communaux. Les 2 postes sont créés pour l'année scolaire 2024-2025.

SÉANCE DU 29 AOUT 2024 (suite)

Prêts pour les travaux de toiture de la salle Jean Labarrère : adopté à l'unanimité

Les travaux sur la toiture de la salle polyvalente respectent les délais prévus ce qui permettra au club de hand de disputer ses premiers matches à domicile le samedi 14 septembre prochain.

Concernant la salle de l'Isarce, les travaux débuteront le 9 septembre et devraient être terminés pour les fêtes d'Asson des 8, 9 et 10 novembre. Quant aux panneaux photovoltaïques, la pose se fera également courant septembre 2024.

Concernant l'aspect financier, le budget est en augmentation d'environ 4% par rapport au montant du marché (essentiellement pour le remplacement de la climatisation réversible de la salle de l'Isarce). Ainsi, le budget global de l'opération s'élève à 931 000 € TTC. Celui-ci sera financé comme suit :

RECETTES - FINANCEMENT	
Subventions DETR 2022 et 2024	113 000,00 €
Subvention Département	140 000,00 €
FCTVA	107 000,00 €
Avance remboursable Intracting avec le TE64	305 000,00 €
Prêt à long terme pour travaux de toiture	93 000,00 €
Prêt à long terme pour panneaux photovoltaïques	173 646,00 €
TOTAL	931 646,00 €

Afin de disposer de la trésorerie nécessaire pour payer les entreprises, il convient dans l'immédiat de contracter 3 prêts, étant précisé que les autres prêts seront proposés au vote dans les semaines à venir. Ainsi, le Conseil Municipal valide à l'unanimité les offres du Crédit Agricole pour un prêt à long terme (20 ans) de 93 000 € au taux de 3,64 % et deux prêts à court terme (36 mois) de 360 000 € à 3,36 %. Les prêts à court terme sont en réalité une avance qui sera remboursée au fur et à mesure du versement des subventions (253 000 €) et du FCTVA (107 000 €).

INFORMATIONS DIVERSES

Liaison en eau potable entre Arthez d'Asson et Baudreix : réunion publique le 2 octobre à 20h en mairie

La population est invitée à une réunion publique, le mercredi 2 octobre à 20h en mairie, au cours de laquelle PYREN'EAU (anciennement SMNEP) présentera les travaux visant à sécuriser l'alimentation en eau potable en reliant l'usine de traitement d'Arthez-d'Asson aux forges de Baudreix.

Antenne relais :

FREE Mobile a obtenu un permis de construire pour une antenne relais sur un terrain privé, chemin de la Mote. Ce projet ne remet pas en cause le projet d'antenne au Rondeil mais celui-ci est retardé en raison de négociations financières non abouties entre les deux opérateurs qui doivent financer la réalisation des travaux.

Fête du Sport en famille / journée Nelson Paillou : dimanche 8 septembre à Bordes

Au programme : marche, handball, football, tennis, gym pour enfants, Fit and Fun, Line Dance, Chorées Fitness Ados, mur d'escalade, tir à l'arc (ventouses), panna football, disc golf, atelier vélo et village santé

Du côté d'Asson Animation :

ASSON ANIMATION reprend ses activités. Vous pouvez également rencontrer les bénévoles et animateurs au Forum des Association de Nay le samedi 7 septembre, de 9h à 13h, au stade André POURTAU. Infos : <https://asson-animation.com/>



Saison 2024 – 2025 Date de reprise des ateliers	
Jardin partagé	Dimanche 01 septembre 2024
Pilates	Lundi 02 septembre 2024
Aquarelle	Jeudi 05 septembre 2024
Yoga	Lundi 09 septembre 2024
Scrapbooking	Mardi 10 septembre 2024
Tarot	Mercredi 11 septembre 2024
Yoga sur chaise	Mercredi 11 septembre 2024
Ecriture créative	Samedi 14 septembre 2024
Peinture sur porcelaine	Samedi 21 septembre 2024
Qi Gong	Lundi 23 septembre 2024
Occitan	Mardi 24 septembre 2024
Dessin	Jeudi 26 septembre 2024
Encadrement	Mardi 01 octobre 2024

Programme voirie 2024 : La commission voirie a validé le programme des travaux pour l'année 2024 dont le montant est estimé à 143 700 € TTC. Celui-ci a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Département qui pourrait atteindre 39 634 € (dossier en instruction). Les travaux qui devraient commencer courant octobre 2024 concerneront une partie de la rue Labat, chemin du Salhet, chemin Abérouède, chemin du Séchoir, chemin de la Mote, chemin de Betpéou, chemin de Bacole, une partie du Chemin d'Arriusoulens.